

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE ATHLÉTISME

Collège Jean de La Bruyère
Club Réveil Sportif de Saint-Cyr-Sur-Loire
Section Athlétisme

DOSSIER DE CANDIDATURE 2023-2024

A retourner

Pour le vendredi 12 mai 2023

Au secrétariat du Collège Jean de La Bruyère- 3, avenue de Roubaix- 37100 TOURS

E-mail : ce.0371158h@ac-orleans-tours.fr

Rappel : journée portes ouvertes de l'établissement le vendredi 24 mars de 16h à 19h.
(Possibilité de déposer les dossiers de candidature).

La journée de détection se déroulera le :

MERCREDI 24 MAI 2023

De 13H30 à 16h15

GYMNASE GUSTAVE EIFFEL

RUE BERTHIER

37100 TOURS

Constitution du dossier : il comprend obligatoirement

- Fiche d'inscription à la journée de détection
- Fiche de renseignements scolaires
- Fiche de renseignements sportifs
- Photocopie des bulletins scolaires du 1^{er} et 2^{ème} trimestre

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à :

Amaury LEHMANN

Principal du collège Jean de La Bruyère

Tel : 02.47.54.12.43 - ce.0371158h@ac-orleans-tours.fr

Sébastien ARSAC

Éducateur sportif, responsable entraînements section sportive

Tel : 06.36.15.71.52 - sebastien.arsac@gmail.com

Sébastien BARRAULT

Professeur d'E.P.S, coordonnateur section sportive

Tel : 02.47.54.12.43 - sebastien.barrault@ac-orleans-tours.fr

PRESENTATION DE LA SECTION SPORTIVE

- Les sections sportives scolaires offrent aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier après accord des familles, d'un entraînement plus soutenu dans une discipline sportive proposée par l'établissement, tout en suivant une scolarité normale .
- Les sections sportives scolaires permettent la formation de jeunes sportifs de bon niveau et de futurs éducateurs, arbitres, officiels ou dirigeants. Elles permettent aux élèves d'atteindre un bon niveau de pratique sans pour autant avoir pour objet la formation de sportifs de haut niveau.

1/ OBJECTIFS GENERAUX

- Permettre à des jeunes sportifs motivés par l'athlétisme de pratiquer plus fréquemment dans des conditions sportives et scolaires adaptées.
- Permettre aux élèves de progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection.
- Confronter les élèves à une rigueur et un investissement permettant de se placer dans des conditions de réussite scolaire et de progrès sportifs.

2/ COMPETENCES A ACQUERIR

- Améliorer les conduites motrices spécifiques à l'athlétisme.
- Favoriser l'appropriation d'une culture athlétique.
- Acquérir des connaissances et construire des compétences qui dépassent la simple pratique de l'athlétisme (travail en groupe, fonction de jeune officiel).
- Participer à la dynamique de leur club et de l'association sportive du collège (arbitrage, engagement sur d'autres activités).
- Apprendre à se connaître pour aller vers une gestion physique de plus en plus autonome.

3/ LES CONDITIONS D' ADMISSION

Sportives	Scolaires	Médicales
<ul style="list-style-type: none"> • Réussir les tests sportifs de recrutement. • Disposer d'une licence fédérale pour participer aux compétitions au sein de son club (obligatoire seulement pour les élèves de 4^{ème} et 3^{ème}). • Participer aux compétitions organisées dans le cadre de l'Association Sportive du collège (obligatoire pour tous les élèves). 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir un avis favorable du jury d'admission après les tests sportifs de recrutement et l'examen du dossier scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter un certificat médical attestant la non-contre-indication à la pratique de l'athlétisme dans le cadre de la section sportive scolaire (non obligatoire mais fortement conseillé).

FONCTIONNEMENT DE LA SECTION SPORTIVE

CONDITIONS D'ACCUEIL ET D'ENSEIGNEMENT

- ❖ La coordination de la section sportive est assurée par Monsieur Barrault, professeur d'EPS.
- ❖ Le suivi scolaire est assuré conjointement par le coordonnateur de la section sportive, le Chef d'établissement et le Conseiller Principal d'Education.
- ❖ Dans le cadre d'un partenariat avec le club d'athlétisme, le suivi sportif et la responsabilité des entraînements sont assurés par Monsieur Arsac, éducateur sportif.
- ❖ Le club d'athlétisme met à disposition 1 ou 2 autres éducateurs sportifs pour assurer l'entraînement des élèves.

FONCTIONNEMENT SPORTIF

- ❖ Les entraînements sportifs se déroulent sur le temps scolaire au stade d'athlétisme Guy Drut situé à Saint-Cyr-sur-Loire.
- ❖ Les élèves s'entraînent 2 fois /semaine le mardi et le jeudi 16h à 17h30.
- ❖ Le transfert du collège aux différents gymnases se fait en car (trajet inférieur à 10mn).
- ❖ En parallèle des rencontres amicales, le joueur participe aux championnats et aux rencontres organisées dans le cadre de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire).
La licence UNSS est donc obligatoire (20 euro pour l'année).
- ❖ Tous les élèves de la section sportive sont formés aux gestes de premiers secours et obtiennent le Certificat de Prévention et Secours Civiques N 1 (PSC 1) en classe de quatrième ou de troisième.
- ❖ **L'inscription en club n'est pas obligatoire pour les élèves en classe de 6^{ème} et 5^{ème}.**
- ❖ **Tous les élèves repassent obligatoirement les tests de détection à la fin de chaque année scolaire pour juger des progrès accomplis. La commission d'admission décidera d'une éventuelle poursuite en section sportive scolaire en fonction des résultats scolaires et sportifs.**

FICHE DE RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu : Département :

Adresse des parents (ou du représentant légal) :

Madame – Monsieur :

.....

Tél. dom. : E-mail :

Profession du père : Tél. portable :

Profession de la mère : Tél. portable :

Tél. portable enfant :

SITUATION SCOLAIRE ACTUELLE

2022-2023

Nom de l'établissement :

Adresse :

..... Tel.

Classe suivie :

SITUATION SCOLAIRE PROCHAINE

2023-2024

Nom de l'établissement : **Collège Jean de la Bruyère**

Adresse : 3, avenue de Roubaix - 37100 TOURS

Classe demandée : Langue vivante 1 :, Langue vivante 2 :

Régime demandé : Demi-pensionnaire Externe Interne (cochez le choix souhaité)

ATTENTION : POUR UNE CANDIDATURE A L'INTERNAT, NE PAS OUBLIER DE DEMANDER OU DE TELECHARGER SUR LE SITE DE L'ETABLISSEMENT UN DOSSIER SPECIFIQUE ET DE LE RENVoyer AVEC TOUTES LES PIECES DEMANDEES AVANT LE 7 AVRIL 2023.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

NOM :

Prénom:..... CLUB :

Niveau du club

Nom de l'entraîneur.....

Nombre d'entraînements par semaine

AVIS DE L'ENTRAINEUR DU CLUB

Aptitudes du joueur :

.....

.....

.....

AVIS DU PROFESSEUR D'EPS

.....

.....

.....

.....

Les tests porteront sur l'évaluation des :

- Qualités physiques
- Qualités motrices

A l'issue des tests, deux listes seront établies :

- 1°) candidats non retenus
- 2°) Joueurs retenus **sous réserve d'acceptation du dossier scolaire.**

Fin mai 2023 : Commission d'admission définitive avec étude des dossiers scolaires et demandes d'internat. Tous les candidats seront informés individuellement des résultats définitifs début juin.

Attention : les élèves dont le collège Jean de La Bruyère ne fait pas parti de leur secteur (carte scolaire) ou qui sont scolarisés dans un établissement privé sous contrat doivent impérativement demander une dérogation une fois les tests effectués.

FICHE D'INSCRIPTION A LA JOURNEE DE DETECTION

PHOTO
OBLIGATOIRE
POUR LES
NOUVELLES
CANDIDATURES

Je soussigné(e) :

Demeurant à.....

Demande la participation de mon fils /ma fille à la journée de recrutement de la section sportive scolaire athlétisme.

NOM : Prénom :

date et lieu de naissance :

Nom, adresse et n° de téléphone de la personne à prévenir en cas d'urgence :

NOM

Tél.....

adresse.....

N° de sécurité sociale des parents.....

- Je déclare que mon enfant est couvert par une police d'assurance contre les accidents.
- Je dégage, par la présente, les responsables de la journée de recrutement, le club d'athlétisme et le collège Jean de la Bruyère de toute responsabilité en ce qui concerne mon enfant, tant pour les accidents qui pourraient lui être imputables, que pour ceux qu'il pourrait subir pendant les différentes activités de cette journée, ainsi qu'au cours des déplacements occasionnés.
- J'autorise le responsable à prendre toute mesure d'urgence, en cas d'accident ou de maladie grave, à faire transporter mon fils dans un établissement hospitalier le plus proche pour y recevoir des soins ou subir toute intervention chirurgicale jugées nécessaires par le médecin.
- Je note que mon fils/ma fille se présentera à cette journée muni(e) de sa licence fédérale ou UNSS ou bien d'un certificat médical de moins de 3 mois autorisant la pratique de l'athlétisme.

Fait à le Signature :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :